

Commune de FLERS 61100	Date 30.06.2026	Arrêté SG-26.368	Nature 7.10	Date de mise en ligne sur le site internet : 30 JUIN 2026
REGISTRE DE LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC				

ARRETE

OBJET	AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES REGIE DE RECETTES NOMINATION D'UNE MANDATAIRE ARRETE MODIFICATIF
--------------	---

OH/JS

Le Maire,

Vu l'arrêté en date du 25 octobre 2007 instituant une régie de recettes « AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES » pour percevoir les produits de la restauration scolaire et autres activités périscolaires,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 26 juin 2026.

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 25 juin 2026.

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 25 juin 2026.

ARRETE

ARTICLE 1 – Madame Fabienne DUCATEZ est nommée mandataire de la régie de recettes du 25 juin au 10 juillet 2026, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 – Les mandataires ne doivent pas percevoir des sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal. Elles doivent encaisser les produits selon les modes de recouvrement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3 – Les mandataires sont tenues d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Prénom - Nom	« Vu pour acceptation »	Signature
Gwenaëlle MAHEO Régisseuse		
Samuel HUET Mandataire suppléant		
Fabienne DUCATEZ Mandataire		

Fait à FLERS, le 30.06.2026

Le Maire,

Jean-François BRISSET

Diffusion :

- Agents concernés
- Sous-Préfecture
- Trésorerie Principale
- Affichage site internet
- Registre des arrêtés

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20260630-SG-2026-368-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2026

Publication : 30/06/2026